

# C.O.S.

## Corbières Salanque Méditerranée

### FORMULAIRE DU QUOTIENT FAMILIAL

**DATE LIMITE LE 29 JUN 2018**

Cher(e) adhérent,

Afin de pouvoir bénéficier des chèques-vacances, des coupons-sport et des chèques-culture, nous avons besoin de votre Quotient familial qui va nous permettre de calculer la tranche à laquelle vous appartenez pour appliquer ensuite la participation du C.O.S. (60%-55%-50%).

*Veillez compléter les informations suivantes :*

NOM : ..... Prénom : .....

QUOTIENT FAMILIAL \* : / \_\_\_\_\_ / **fiche d'impôt 2017 (revenus 2016)**

Rappel des règles du calcul du quotient familial :

Calcul du quotient familial	TRANCHE 1	TRANCHE 2	TRANCHE 3
Revenu fiscal de référence / 12 mois / Nb de parts	QF : De 0 à 1 000 €	QF : De 1 001 à 1 800 €	QF : A partir de 1 801 €

- *Le revenu fiscal de référence se trouve sur la première page de votre avis d'imposition ou dans la rubrique "Informations complémentaires", ligne 25*
- *Le nombre de parts se trouve sur le 2ème volet de votre avis d'imposition*

Date : /__ / __ / ____ / Signature de l'agent :	Date et signature (réservé au C.O.S.)
--	---------------------------------------

\*Les informations transmises sur la bonne foi de l'agent seront utilisées en cas de contrôle de l'URSSAF. Toute fausse déclaration sera de la responsabilité de l'agent.